



## Compte rendu du comité de rivière du 9 décembre 2025

La Roche des Arnauds – salle de pays des Sérignons

### 1 INTRODUCTION

Monsieur Moreno ouvre la séance à 14h15 et remercie les personnes présentes. Il communique la liste des personnes excusées.

Le compte rendu du comité de rivière du 27 juin 2025 est ensuite validé à l'unanimité.

Après la présentation de l'ordre du jour, Monsieur Moreno introduit le comité de rivière et présente les principaux enjeux de la réunion.

Il cède ensuite la parole aux techniciens du SMIGIBA.

### 2 BILAN ANNUEL DU PLAN DE GESTION DE LA RESSOURCE DU BUËCH

#### 2.1 Suivi hydrométrique 2025

Alexandra Moret, DDT des Hautes Alpes, rappelle les modalités de gouvernance du PGRE du Buëch, avec 2 réunions annuelles du comité technique.

Elle présente ensuite les points principaux du suivi hydrométrique 2025 :

- année hydrologique 2024/2025 marquée par une pluviométrie excédentaire et des températures au-dessus des normales
- suivi hydrométrique à l'étiage 2025 :
  - o participation aux jaugeages de la station du Buëch à Serres (EDF)
  - o installation de 5 sondes
  - o 1 journée inter-calibration en début de campagne (22 jaugeages)
  - o 10 tournées et 84 jaugeages (yc journée intercalibration)

Pour rappel :

le suivi hydrométrique est prévu par la fiche action n°1 – suivi : améliorer la connaissance, le suivi hydrologique et la gestion de la ressource en eau, conduite en partenariat DDT - SMIGIBA - Département 05 – OFB 05. 5 stations temporaires sont suivies dont 4 depuis 2015.

#### 2.2 Actions AEP :

Loïck Colombet, département des Hautes Alpes, présente l'état des lieux des actions AEP :

- 23 communes sur 45 ne disposent pas de schéma directeur récent (moins de 10 ans) ou pas de schéma directeur du tout ;
- la saisie SISPEA a augmenté depuis 2018 : en 2023, 35 communes ont fait une

déclaration partielle ou complète sur SISPEA, contre 26 en 2017 ; la saisie 2024 est encore en cours ;

- la pose de compteurs de prélèvement au niveau des captages a progressé de 14% pendant le PGRE ; 45% des captages ne sont toujours pas équipés ;
- 8 communes ont engagé des travaux en 2025 (tableau ci-dessous).

| Commune            | Travaux en 2025                                                                                                                                                                                                 |
|--------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ASPREMONT          | Réalisation du SDAEP<br>Amélioration de la qualité des eaux distribuées                                                                                                                                         |
| DEVOLUY (LA CLUSE) | Travaux de modernisation des équipements de télégestion et télésurveillance des ouvrages et réseaux d'eau potable<br>Travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable des hameaux de Giers - Le Courtil |
| ESPARRON           | Mise en place d'un traitement UV                                                                                                                                                                                |
| LA HAUTE-BEAUME    | Mise en conformité du captage de la Source dite "Alegria"                                                                                                                                                       |
| LAZER              | SUBVENTION SECURISATION DES VOIES CHEMIN DES VIGNES - Réseau eau potable                                                                                                                                        |
| SIGOYER            | Captages "Au-delà le pont" - Travaux mise en conformité avec reprise des adductions et traitement de potabilisation des eaux                                                                                    |
| VAL BUECH MEOUGE   | Sécurisation du réseau d'eau potable de Ribiers<br>Travaux réseaux eau potable - TR6<br>Travaux réseaux eau potable - TR6                                                                                       |
| VEYNES             | Travaux AEP av des Martyrs tranche 2 - COMMUNE DE VEYNES<br>Travaux réseau AEP rue des écoles                                                                                                                   |

## DISCUSSION

Marie Ressegaire – CCSB : « les communes peuvent-elles toujours bénéficier d'un accompagnement pour la déclaration SISPEA ? »

Loïck Colombet – DDT 05 : « oui, accompagnement par IT05 possible sous condition d'une souscription au RPQS

Laurence Cattalorda – Agence de l'eau RMC : « l'OFB continue également à accompagner les communes, via le bureau d'études Espélia »

## 2.3 Actions hydraulique agricole

Hervé Moynier – CA 05 présente l'avancement du volet hydraulique agricole du PGRE. Il rappelle le contexte d'élaboration du PGRE et présente l'état d'avancement des actions :

- 5 actions ont été réalisées : ASA Saint Sauveur, la Bâtie-Montsaléon, les Sétives, la Subteyte, Ribiers
- 4 actions sont en cours : Irrigation du Buëch, Tréscleoux, la Béoux, Veynes
- 3 actions n'ont pas été engagées et 2 ont été abandonnées ;

- 4 millions d'euros de travaux engagés ;
- 2,7 M m<sup>3</sup> économisés, soit 70 % de l'objectif à atteindre du PGRE.

Il dresse enfin le constat de la mise en œuvre de ces actions. Il pointe notamment les difficultés rencontrées, parmi lesquelles :

- projets complexes à la croisée d'enjeux nombreux mobilisant une multitude d'acteurs ;
- des évolutions des budgets des projets liées à la l'inflation et la volatilité des prix des matériaux ;
- des financements incertains malgré un système de priorisation favorable pour les territoires déficitaires (AAP FEADER avec des plafonds financiers contraints)

Il conclue sur le fait que le PGRE n'est pas toujours le bon levier pour répondre aux problématiques des ASA et propose de ne pas négliger d'autres solutions de financement, de maîtrise d'ouvrage et d'organisation.

## DISCUSSION

Laurence Cattalorda – Agence de l'eau RMC : « les financements mobilisés dans le cadre du PGRE sont malgré tout assez importants et plutôt favorables : jusqu'à 90% de financement mobilisables pour les ASA. »

Jean-Philippe Strasberg – Région SUD : « le délais de versement du FEADER peut effectivement être un problème. La région travaille à faire évoluer cela. »

## 2.4 Bilan du PGRE

Alexandra Moret – DDT 05, rappelle que le PGRE arrive à son terme. L'année 2026 sera consacrée à la rédaction du bilan. Un espace de travail collaboratif a été ouvert sur la plateforme Resana. Un stagiaire a été recruté pour superviser ce travail. Il doit arriver à son terme en septembre 2026.

## 3 PRESENTATION DU PGSZH DU BUËCH

Eric Burlet et Théophile Rouballay, chargés de mission au SMIGIBA, présente le plan de gestion stratégique des zones humides du Buëch. Cette étude a été conduite par le SMIGIBA ces derniers mois.

Elle a permis de faire le bilan de la connaissance existante sur les zones humides de la vallée. La méthodologie de travail adoptée a permis de faire le point sur les pressions qui s'exercent sur les zones humides, de définir les services rendues par les zones humides.

En croisant ces deux variables, il a été possible de définir les zones humides à enjeux forts. Plusieurs éléments ressortent de cette analyse :

- près de 5200 Ha de zones humides sont recensés sur le Buëch ;
- 2000 Ha de zones humides ont été classés en enjeu fort ;
- si les zones humides rencontrées sur le Buëch sont de différents types, les ripisylves sont les zones humides les plus représentées ;
- à l'exception notable du marais de Manteyer, les zones humides de la vallée ne font pas l'objet de mesures de gestion.

Eric et Théophile détaillent ensuite l'élaboration de la stratégie et du programme d'actions du PGSZH. Ils indiquent que près de la moitié de ces actions ont d'ores

être déjà été intégrées au volet milieux du second contrat de rivière du Buëch. Ils dressent enfin un bilan subjectif du travail accompli :

- l'élaboration du PGSZH a permis de mettre en discussion les zones humides, d'aboutir à un plan d'action qui nourrit le contrat de rivière du Buëch : on passe à l'action !
- la mobilisation des acteurs sur la vallée a été de faible ampleur et certaines idées reçues sur les zones humides n'ont pas été dépassées : nécessité de moyens et d'outils spécifiques qui restent à mobiliser.

## DISCUSSION

Laurence Cattalorda – Agence de l'eau RMC : « quelles sont les actions qui ont été inscrites au contrat de rivière ».

Théophile Rouballay – SMIGIBA : « on peut évoquer l'observatoire des adoux, qui sera mis en œuvre avec la fédération de la pêche des Hautes Alpes, les plans de gestion du marais des Iscles ou de l'adoux de la Garenne, mais aussi l'étude sur la répartition de l'azurée de la sanguisorbe ou l'étude de fonctionnalité des ripisylves. »

Laurence Cattalorda – Agence de l'eau RMC : « le travail réalisé est important, la volonté d'associer tous les acteurs concernés louable ».

## 4 CAMPAGNE 2025 RIPISYLVE – ARRACHAGE DE LA RENOUÉE

### 4.1 Campagne 2025 d'entretien de la ripisylve

Cyril Ruhl et Camille L'Hutereau, techniciens·nes de rivière.

En préalable à la présentation de la campagne 2025, Camille L'Hutereau, nouvelle technicienne rivière et ressource en eau, se présente à l'assemblée.

Cyril et Camille présentent la campagne 2025 d'entretien de la ripisylve :

- 12 cours d'eau traités sur cette campagne : Aiguebelle de la Faurie, Bourianne à Saint Julien en Beauchêne, Petit Buëch et Buëch aval à Serres, ...
- 10 communes concernées ;
- 93 000 € HT engagés ;
- travaux en cours.

Un chantier de réouverture d'un chenal sur le torrent de l'Eycharenne, affluent de la Bourianne, à Saint Julien en Beauchêne est présenté en détail.

## DISCUSSION

Pascal Krieg-Rabesky – CD05 : « je salue l'intervention en rivière du SMIGIBA et en particulier la prise en compte des enjeux départementaux. Par ailleurs, des actions de scarification avaient été entreprises il y a quelques années, actions il me semble bénéfique, avec un gain important sur la morphologie du cours d'eau. Ces actions vont-elles être poursuivies ? »

Antoine Gourhand : « on a effectivement conduit une grosse campagne combinant des opérations d'essartement, de scarification et de création de chenaux, entre 2015 et 2018. Aujourd'hui, on se pose la question de l'effet réel de ces interventions sur la morphologie du cours d'eau et c'est un exercice difficile : qu'est-ce qui relève de notre action, qu'est-ce qui relève de la succession de crues ? On a conduit une première analyse sur le Grand Buëch. Dans le contrat de rivière, ces analyses seront poursuivies sur le Petit Buëch et le Buëch aval.

Cyril RUHL : « j'estime que ces interventions ont eu un effet plutôt positif, sur le Buëch mais aussi sur des affluents comme Maraize. Une première analyse, qui reste à préciser, me laisse penser que nos interventions ont permis de remobiliser près de 40 000 m<sup>3</sup> de matériaux auparavant fixés dans le lit. »

Eric Burlet : « une fiche action sur le sujet est inscrite au contrat de rivière eau et climat pour 2027-2028. »

#### 4.2 Renouée du Japon : intervention d'urgence sur le torrent de Saint Marcellin

Camille et Cyril présente le chantier d'arrachage de la renouée conduit en urgence cet automne sur le torrent de Saint Marcellin.

Les études préalables au premier contrat de rivière du Buëch avait permis de quantifier la colonisation du Petit Buëch par la renouée du Japon. Plusieurs campagnes d'arrachage précoce ont permis de limiter la dispersion post crue. Puis lors de la mise en œuvre du contrat de rivière, en 2013, une campagne massive d'arrachage de la renouée du Japon a été conduite :

- 134 massifs arrachés mécaniquement, plusieurs milliers de m<sup>3</sup> d'alluvions contaminés par les rhizomes ont été broyés au centimètre puis stockés pendant 5 ans pour s'assurer du pourrissement complet des rhizomes ;
- surveillance et arrachage des pousses résiduelles pendant 7 ans ;
- constat en 2020 du succès de l'opération, la colonisation du Petit Buëch a été stoppée et résorbée.

Cependant (et oui), un massif, situé sur le rif de Saint Marcellin (commune de Veynes) a échappé à l'arrachage. Et malheureusement, les crues importantes répétées de 2023 et de 2025 ont érodé ce massif et dispersé des rhizomes à l'aval.

Dès le printemps 2025, des dizaines de repousses ont été repérées. En fin d'été, l'équipe du SMIGIBA a conduit 3 campagnes d'arrachage manuel.

À l'automne, une campagne d'arrachage mécanique a été conduite en urgence pour arracher le massif amont et les repousses qui ont résisté à l'arrachage manuel. Au total 8 massifs ont été traités, plusieurs centaines de m<sup>3</sup> ont été stockés, dans l'attente de broyage et bâchage.

#### DISCUSSION

Jean Pasquet -AAPPMA la Gaule gapençaise, « je salue l'action du SMIGIBA sur la renouée, c'est important d'être vigilant sur les espèces invasives. »

### 5 LE PAPI DU BUËCH – POINT D'ETAPE

Jocelyne Hoffmann et Antoine Gourhand dresse le bilan d'avancement du PAPI d'intention du Buëch.

#### 5.1 Etude hydrologique de Sisteron :

L'étude a livré ses conclusions, il a été convenu que la rétention en amont en période de crue présente de grandes difficultés :

- peu de sites envisageables pour faire de la rétention ;
- volume disponible faible (pente du bassin versant) ;
- efficacité limitée Impact agricole fort ;
- coûts de réalisation très élevés.

La solution proposée se concentre sur la mise en œuvre d'éléments de protection rapprochée (batardeau, porte étanche, clapet antiretour, etc.) Les diagnostics de réduction de la vulnérabilité ont débuté en octobre. L'objectif est de subventionner les travaux -qui seront réalisés par les particuliers- dans le cadre du PAPI complet.

## 5.2 Secteurs prioritaires :

### 5.2.1 La Faurie

Les dossiers réglementaires ont été déposés, la DUP engagée. Les marchés de maîtrise d'œuvre pour le chantier de dépollution en amont du pont de Saint André et pour les travaux globaux ont été engagés.

La première phase d'acquisition foncière est en cours.

Les travaux de dépollution seront conduits entre février et mai 2026.

Les travaux globaux débuteront en 2027, dans le cadre du PAPI complet.

### 5.2.2 Autres secteurs prioritaires

À la Roche des Arnauds, l'étude hydraulique pour déterminer le rôle des ouvrages touche à sa fin.

À Veynes, le classement de la digue du Petit Buëch a été abandonné. L'étude de danger de la digue de la Béoux va débuter.

## 5.3 Bilan du PAPI d'intention

Jocelyne Hoffmann présente le bilan du PAPI d'intention, qui vit ses derniers instants. Un point est fait sur les avancées réalisées objectif par objectif. En résumé :

- clarification de la gouvernance : transfert de la GEMAPI en 2021, création d'un pacte financier matérialisé par le programme pluriannuel d'investissement sur 3 ans, création d'une gouvernance spécifique pour le suivi des actions structurantes ;
- identification et priorisation des secteurs d'intervention : identification de 30 secteurs dont 10 en priorité A ;
- réalisation des études préparatoires : stratégie par secteurs, privilégier actions milieux et risques, avancement du projet sur la Faurie, définition des projets d'aménagement ;
- mise en place d'un système de suivi et d'alerte avec déploiement de 15 stations de suivi.

## 5.4 PAPI complet : le diagnostic

Jocelyne Hoffmann présente les éléments principaux du diagnostic :

- disparition des crues de fonte, décalage des crues d'automne vers décembre, tendance à une baisse globale des précipitations ;
  - o besoin d'une analyse hydrologique pour évaluer les évolutions possibles avec le changement climatique
- mise à jour des enjeux : population exposée, recensement des ERP
  - o besoin : intégrations dans les PCS de mesures spécifiques pour ces établissements et pour la population exposée
- diagnostic agricole : sur 20 000 Ha considérés, 9 650 Ha impactés pour l'événement moyen :
  - o besoin : formations/appui technique pour accompagner les agriculteurs riverains en particulier dans les secteurs les plus exposés
- gestion de crise : les 4 EPCI travaillent sur les PICS, obligation d'avoir un PCS : 100% des communes, 8 PCS approuvés

- recensement des ouvrages, identification de leur rôle et des enjeux protégés : état général plutôt dégradé
  - o besoins : engager les travaux sur les premiers secteurs prioritaires et classer les systèmes d'endiguements identifiés
- dispositif de surveillance : 15 stations installées par le SMIGIBA durant le PAPI d'intention, 1 station suivie par la DREAL SPC GD, 1 station EDF
  - o à poursuivre : intégration des stations SMIGIBA dans l'Hydroportail, suivi et maintenance compliquée du réseau par manque de temps, besoin de suivi météorologique plus précis (cf. orages très localisés).

## DISCUSSION

Pascal Krieg Rabesky – CD05 : « Est-ce qu'il est possible d'accéder en direct aux informations du dispositif de surveillance ? »

Jocelyne Hoffmann – SMIGIBA : « Théoriquement oui, mais notre superviseur actuel n'est pas ergonomique, on va travailler là-dessus. Mais vous pouvez nous faire remonter la demande. »

## 5.5 PAPI complet : la stratégie

Jocelyne Hoffmann et Antoine Gourhand détaillent la stratégie retenue :

- A l'échelle sur les cours d'eau principaux du bassin versant :
  - Apporter une réponse rapide au manque de connaissances et d'outils de surveillance notamment par le développement d'un système de suivi
- Au niveau des secteurs prioritaires :
  - Mettre en œuvre des opérations de gestion intégrée
- A l'échelle du bassin versant :
  - Sensibiliser, informer aux risques naturels et organiser la mise en sécurité
  - Organiser une gouvernance compatible avec la stratégie définie et la mobilisation des moyens nécessaires par une programmation pluriannuelle
- Sur une échelle temporelle
  - Répartir les actions sur la durée du PAPI avec un bilan à mi-parcours
  - Projection au-delà du 1<sup>er</sup> PAPI complet

Les objectifs sont les suivants :

1) Intervenir sur les secteurs prioritaires par :

- La réalisation d'un programme de travaux réaliste, pensé pour être échelonné
- La mise en place de protections rapprochées sur les secteurs où les interventions sont trop coûteuses ou en l'absence d'ouvrages
- L'intégration de solutions fondées sur la nature

2) Prévenir et alerter par :

- La poursuite du déploiement des outils de suivi des hauteurs et de pluviométrie
- Le calibrage des stations de mesures

- La définition de seuils d'alerte
- L'opérationnalité du SDAL
- Le travail auprès des communes et des EPCI pour l'élaboration des PCS

### 3) Informer et sensibiliser par :

- La production d'outils pédagogiques (guide du riverains, articles sur le site internet...)
- L'organisation d'événements pédagogiques auprès des scolaires et du grand public

### 4) Améliorer la connaissance par :

- La poursuite d'études du fonctionnement des cours d'eau
- Le suivi morphologique des torrents
- Les études et les suivis des ouvrages de protection contre les inondations
- Une étude sur l'historique des digues et de l'implantation des populations dans les vallées du territoire
- La définition des impacts du changement climatique sur les cours d'eau du bassin versant

Jocelyne Hoffmann présente ensuite le retroplanning, avec une date de dépôt envisagée pour avril 2026, avec une présentation du programme d'actions lors d'un comité de rivière en visio en février 2026.

## DISCUSSION

Claire Valence – DDT 05 : « Sur la stratégie, que considérez-vous comme relevant de l'inondation du Buëch et comme relevant des risques inféodés aux cours d'eau de tête de bassin versant ? »

Antoine Gourhand – SMIGIBA : « Il est vrai que dans la stratégie nous ne précisons pas ce point. Les modalités d'interventions seront modulées en fonction du type du risque et donc de la localité. »

Claire Valence – DDT 05 : « J'attire votre attention sur l'analyse multicritères du projet de la Faurie. Afin de sécuriser les financements et de pouvoir prétendre au fonds Barnier, il faut des AMC robustes et faites intelligemment. Le PAPI d'intention s'est officiellement achevé en mai 2024, nous sommes dans l'attente du PAPI complet. »

Jean-Philippe Strasberg – Région SUD : « Quelles actions avez-vous prévu pour réduire la vulnérabilité ? »

Jocelyne Hoffmann – SMIGIBA : « Ce sont des actions prévues sur les diagnostics à l'échelle du bassin versant, mais il faut que les communes et les riverains soient volontaires. C'est le cas à Séderon par exemple. »

Jean-Philippe Strasberg – Région SUD : « Vous comptez cibler les secteurs prioritaires ? »

Jocelyne Hoffmann – SMIGIBA : « Oui, c'est l'idée, en travaillant sur la culture du risque. »

## 6 ATELIERS DE TRAVAIL PARTICIPATIF

### 6.1 Gestion de l'alerte – crise : comment la mettre en œuvre sur le bassin versant ?

Animatrice : Marie Ressegaire, CCSB

Participants-es :

Géraldine Duvochel – EDF

Pascal Krieg Rabeski – CD05

Alexandra Moret : DDT 05

Laurence Cattalorda – AERMC

David Doucende – Fédération de la pêche 05

Cyril Ruhl – SMIGIBA

#### 6.1.1 Synthèse de l'atelier :

**1. Avant crise :** développer une vraie culture du risque pour avoir les bons comportements pendant la crise, développer une vision commune de la culture du risque qui soit la même au niveau commune/EPCI/SMIGIBA, à qui s'adresser pour la sensibilisation : les scolaires ? Comment sensibiliser : plaquette ? aspect émotionnel ? utiliser des moyens de diffusion large : radio / scènes locales

--> actions sur l'axe 1 (Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque) : voici les actions déjà proposées pour le grand public :

- P1-02 Programme de sensibilisation du Grand Public

Description : Ce programme est la poursuite du programme déjà engagé dans le PAPI d'intention.

Cette action consiste à apporter aux riverains, aux promeneurs ou aux touristes une connaissance sur les risques "torrentiel" et "inondation", mais également sur le risque de rupture de digues et autres.

Elle sera élaborée en collaboration avec les élus (communes, EPCI) et les offices de tourisme, qui pourront se charger de la diffusion des événements.

Cette information à destination du public sera développée sous forme de différents outils, avec :

- des conférences sur les risques, sur l'histoire des digues dans la vallée, sur le transport sédimentaire et la particularité des rivières en tresse, en lien avec l'action P1-31 ;
- des randonnées conférences à destination des riverains et des touristes pour présenter de façon plus ludique la problématique des inondations avec des lectures de paysages ;
- la poursuite de la tenue de la journée des risques du 13 octobre en lien avec les EPCI et les communes ;
- la rédaction d'articles sur les risques pour les bulletins des communes ou des intercommunalités ;
- la rédaction d'articles d'actualités sur le site internet du syndicat.

- P1-03 Repères de crues

Description : La présente action propose la poursuite de recherche des sites adéquats pour l'implantation de ces repères visuels en concertation avec les élus et les riverains.

Les repères seront répertoriés et géoréférencés dans la base de données des repères de crues créée par le Ministère de l'environnement.

Une fiche repère sera établie afin de conserver l'historique des cotes atteintes pour des événements majeurs.

- P1-04 Brochure risques grand public

Description : Réalisation d'une brochure de sensibilisation : recherche de sources, rédaction, illustration, mise en page, impression et distribution

--> Actions pour les acteurs locaux :

- P1-06 Journée annuelle des élus

Description : La journée annuelle des élus s'articule autour de visites de terrains sur la

thématique du fonctionnement des cours d'eau et de la gestion des risques d'inondation et d'érosion. Ces journées sont ouvertes à tous les élus de la vallée. Les agents du SMIGIBA et les différents acteurs de la gestion des cours d'eau des Hautes Alpes alimentent la discussion pour approfondir les échanges.

- P1-07 Information autour des exercices de gestion de crise

Description : Le SMIGIBA assistera les communes et les EPCI sur le volet inondation de leur PCS/PICS en :

- s'assurant un continuum de plans de sauvegarde (amont/aval, rive droite/rive gauche, logique de proximité...),
- préparant des exercices adaptés pour tester les volets inondations des PCS/PICS,
- en animation une formation aux exercices de gestion de crise,
- en centralisant un marché à bon de commande pour la réalisation et l'animation des exercices de crises (les communes/EPCI resteront maître d'ouvrage de ce marché)

- P1-10 Travail autour des DICRIM

Description : Cette action regroupera plusieurs sous-actions, interdépendantes :

- réunions d'informations autour des DICRIM au sein des EPCI (SMIGIBA)
- appui des communes à mettre à jour leur DICRIM si réalisation en direct (SMIGIBA)
- aide à l'élaboration des DICRIM pour les communes non dotées par la rédaction d'un cahier des charges pour la consultation des entreprises (gré à gré) (SMIGIBA/EPCI)
- réalisation du DICRIM (36 communes)
- mis à jour du DICRIM (18 communes)
- diffusion des DICRIM (Communes)
- relance des communes (SMIGIBA/EPCI)
- cartographie de l'avancement de la réalisation/mise à jour des DICRIM (EPCI)

## **2. Communication pendant et post-crise : lutter contre le sentiment d'abandon, comment se préparer ? faire des exercices ?**

--> voici les actions déjà prévues :

- P3-01 Marchés à bons de commande pour la rédaction des PCS

Description : Le SMIGIBA va rédiger le cahier des charges pour passer un marché à bons de commande pour établir les PCS pour les communes qui n'en sont pas dotés. Une convention avec ces communes sera établie.

- P3-02 Appui à la rédaction/mise à jour des PICS

Description : Le SMIGIBA participera aux réunions des EPCI concernant la rédaction et la mise à jour des PICS concernant le risque inondation.

- P3-03 Construction d'un exercice de crise

Description : Les agents du SMIGIBA vont construire un scénario de gestion de crise sur le volet inondation afin que les EPCI et les communes du territoire puissent tester opérationnalité de leur PICS/PCS sur ce volet.

## **3. intervention sur la mise en place de réserve communale pour diffuser la culture du risque à la population par la population et avoir des yeux sur place en cas de crise**

### **6.2 Axe 4 du PAPI : prise compte du risque inondation dans l'urbanisme. Comment y répondre sur notre territoire rural.**

Animatrice : Claire Valence, DDT 05  
Jean-Philippe Strasberg – CR SUD  
Véronique Desagher – SMAVD  
Philippe Blanc Grenadier – CD 05  
Juan Moreno – SMIGIBA  
Jean Pasquet – AAPPMA la Gaule gapençaise  
Adeline Bizart – SMIGIBA

### 6.2.1 Synthèse de l'atelier :

#### 1. faire un état des lieux de la prise en compte des risques dans les docs d'urba :

- P4-01 Etat des lieux et évaluation de l'intégration du risque inondation dans les documents d'urbanisme sur le territoire

Description : Un marché va être lancé pour dresser un état des lieux de l'intégration du risque inondations dans les documents d'urbanisme et dans les projets réalisés. Des propositions seront faites pour accompagner les communes et les EPCI afin que ce risque puisse être intégré de façon opérationnelle dans l'instruction des permis de construire.

Proposition : ajouter une vigilance sur les docs urba en cours de construction (comme le SCOT Gapençais)?

#### 2. Faire le point sur les autres territoires pour voir comment les docs d'urba peuvent prendre en compte les ouvrages de protection (accès/fonciers)

#### 3. Instruction des permis de construire : en l'absence de PPRN, il y a un règlement départemental (05) pour la prise en compte du risque dans l'urbanisme, mais est-ce adapté au Buëch ?

--> Proposition : action qui fasse le point sur les règles de prise en compte des aléas naturels dans les demandes d'autorisation d'urbanisme et leur applicabilité au territoire avec analyse des outils les + pertinents en vue de les dupliquer

#### 4. Question sur SLGRI? Est-ce qu'elle propose un axe sur urba à dupliquer?

Est-ce qu'il y aurait d'autres actions à ajouter ou des compléments à apporter aux actions déjà présentées ?

### 6.3 Culture du risque : comment mobiliser les acteurs et développer la culture du risque sur le bassin versant ?

Animateur : Antonin Dupin, PNRBP

Loïck Colombet – CD05

Véronique Plaige – SAPN

Théo Jean – AERMC

Jean-Pierre Choffel – AAPPMA La truite du Buëch

Théophile Rouballay – SMIGIBA

### 6.3.1 Synthèse de l'atelier :

Tous les participants-es ont souligné l'importance de développer la culture du risque, la fragilité de la mémoire et la diversité des publics. La discussion s'est orientée vers le choix du public cible et des outils à mobiliser.

Les principales conclusions de l'atelier sont les suivantes :

- viser des publics spécifiques et peut être davantage les adultes que les scolaires qui font l'objet de la plupart des programmes de sensibilisation
- s'appuyer sur les associations du territoire : universités du temps libre, association patrimoniale, etc.
- varier les approches et les supports, de la source historique à l'approche sensible en passant par les casques de réalité virtuelle ;
- valoriser les retours d'expérience, auxquels il est plus facile de se relier que des cartographies moins ancrée dans la réalité des riverains.

#### 1. partager les bonnes pratiques/les bons réflexes

--> actions prévues :

- P1-02 Programme de sensibilisation du Grand Public

Description : Ce programme est la poursuite du programme déjà engagé dans le PAPI d'intention.

Cette action consiste à apporter aux riverains, aux promeneurs ou aux touristes une connaissance sur les risques "torrentiel" et "inondation", mais également sur le risque de rupture de digues et autres.

Elle sera élaborée en collaboration avec les élus (communes, EPCI) et les offices de tourisme, qui pourront se charger de la diffusion des événements.

Cette information à destination du public sera développée sous forme de différents outils, avec :

- des conférences sur les risques, sur l'histoire des digues dans la vallée, sur le transport sédimentaire et la particularité des rivières en tresse, en lien avec l'action P1-31 ;
- des randonnées conférences à destination des riverains et des touristes pour présenter de façon plus ludique la problématique des inondations avec des lectures de paysages ;
- la poursuite de la tenue de la journée des risques du 13 octobre en lien avec les EPCI et les communes ;
- la rédaction d'articles sur les risques pour les bulletins des communes ou des intercommunalités ;
- la rédaction d'articles d'actualités sur le site internet du syndicat.

- P1-04 Brochure risques grand public

Description : Réalisation d'une brochure de sensibilisation : recherche de sources, rédaction, illustration, mise en page, impression et distribution

## **2. besoins de connaissance de l'existant**

--> action prévue

- P1-21 Étude socio historique du Buëch et de son aménagement

Description : En s'inspirant de la méthodologie du diagnostic territorial sociologique des enjeux et des acteurs (ou DTSEA, conçue par l'Agence Française de la Biodiversité et l'Office international de l'eau), cette étude doit permettre de concevoir des projets en accord avec les conceptions des élus et des habitants du territoire. Elle doit permettre de renouveler la gouvernance des cours d'eau de la vallée ainsi que la communication du SMIGIBA et enfin d'imaginer des formes de mobilisation et de participation citoyenne effectives.

Elle pourra s'articuler en 3 phases :

- 1- Diagnostic territorial : il s'agira de l'étude statistique du territoire, depuis l'occupation des sols aux modalités de résidence en passant par les activités économiques, les usages de l'eau, etc. Ce diagnostic permettra de dessiner les grandes dynamiques de structuration du territoire et d'usages de l'eau et des cours d'eau.
- 2- Cartographie des systèmes d'acteur : en s'appuyant sur une trentaine d'entretiens individuels et collectifs, cette seconde partie vise à analyser les postures, les actions, les demandes, les volontés des acteurs de l'eau sur le territoire : quelles sont leurs histoires, leurs envies ? Qu'est-ce qui les porte, comment ils interagissent, quels liens ont-ils entre eux et avec les institutions ?
- 3- Élaboration d'une stratégie d'actions participatives : À partir des éléments recueillis en phases 1 et 2, cette dernière partie vise à formaliser des recommandations et des orientations stratégiques à inclure dans les projets à venir — en particulier concernant les actions participatives : qui mobiliser, comment. Cette stratégie devra permettre d'actualiser la composition et le fonctionnement du comité de rivière du Buëch et de renouveler la stratégie de communication du SMIGIBA. Elle donnera également des pistes détaillées sur l'utilisation des approches historiques et sociologiques pour aboutir à un récit partagé de l'histoire du Buëch.

À parti de ces trois piliers (approche historique, approche sociologique, approche sensible), cette étude vise à mélanger les points de vue pour aboutir à un récit partagé de l'histoire du Buëch. Cela permettra de se questionner collectivement sur les enjeux de sa gestion à l'heure du changement climatique.

Ce dialogue se déclinera en enquêtes locales, expositions, récits, pièces de théâtre, etc.

**3. impacts des sensibilisations** sur les jeunes ? pas d'intérêt du public sur ces thématiques, souvent références à des événements lointains pour lesquels le public ne se sent pas concerné. Il faut cibler un public adulte et d'anciens pas uniquement les jeunes

--> propositions : sensibilisation en utilisation des moyens modernes comme les casques

de réalité virtuelle et passer par des influenceurs pour faire passer les messages, l'approche doit être différente en fonction du public visé